



Transports scolaires : comment bénéficier du Pass'agglo ?

Avec le dispositif #monagglomaidé bénéficiez du Pass'agglo Transports scolaires de Roissy Pays de France

Pass'agglo

TRANSPORTS SCOLAIRES

RENTRÉE 2022-2023

Collégiens, lycéens, étudiants

#monagglomaidé

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération



roissypaysdefrance.fr

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens et collégiens pour la rentrée scolaire 2022/2023 avec son Pass'agglo Transports scolaires, en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire.

Un dispositif qui vient en aide aux familles du territoire

Le dispositif #monagglomaidé a été mis en place par la communauté d'agglomération afin de soutenir les familles et de miser sur l'avenir des jeunes. Il regroupe trois Pass'agglo : Transports scolaires, Sport, Culture.

Le Pass'agglo Transports scolaires

Il s'adresse aux étudiants, lycéens et collégiens utilisant quotidiennement les transports en commun pour rejoindre leur établissement scolaire.

Trois cartes sont concernées :

- la carte imagine R avec un reste à charge de 56 € maximum (hors frais de dossier) pour un collégien et de 179 € pour un lycéen ou étudiant (les moins de 11 ans peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel avec la carte junior à 24 €) ;
- la carte scolaire bus lignes régulières avec un tarif variable en fonction du kilométrage du trajet effectué (frais de dossiers fixes soit 12 € à la charge des familles) ;
- la carte Scol'R permettant d'emprunter les circuits spéciaux, mis en place en l'absence de lignes régulières de bus.

Pour pouvoir bénéficier de la prise en charge de la communauté d'agglomération, les dossiers sont à déposer impérativement en mairie.

Infos pratiques

Pour plus d'informations rendez-vous sur

Pour plus d'informations rendez-vous sur

<https://www.roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/transports-scolaires-comment-beneficer-du-passaggio-2308-2308>

Contact

01 34 68 26 00